

09.09.2015 • 05335

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un peuple - Un but - Une foi

N...../MTDSOPRI/DGTSS/DPS/DIPM

Ministère du Travail, du Dialogue social,
des Organisations professionnelles et des
Relations avec les Institutions

**ANALYSE/ Arrêté portant approbation
des statuts de l'Institution de
Coordination de l'Assurance Maladie
Obligatoire (ICAMO)**

**LE MINISTRE DU TRAVAIL, DU DIALOGUE SOCIAL, DES ORGANISATIONS
PROFESSIONNELLES ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS**

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi n° 75-50 du 03 avril 1975 relative aux Institutions de Prévoyance sociale, modifiée par la loi n°2008-13 du 20 février 2008;
- Vu la loi n° 97-17 du 1^{er} Décembre 1997 portant Code du Travail du Sénégal, modifiée ;
- Vu le décret n°2012-832 du 07 août 2012 portant organisation et fonctionnement des Institutions de Prévoyance Maladie d'entreprise ou interentreprises, en ses articles 44 et 45 ;
- Vu le décret n° 2014-845 du 06 juillet 2014 portant nomination du Premier Ministre;
- Vu le décret n° 2014-853 du 09 juillet 2014 portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les Ministères, modifié par le décret n°2015-299 du 06 mars 2015;
- Vu l'arrêté interministériel n° 2013-2159 du 18 février 2013 fixant les modèles types de statuts et de règlement intérieur des IPM;
- Vu la note du Directeur Général du Travail et de la Sécurité sociale ;

-- //-) R R E T E --

Article premier.- Sont approuvés, les statuts de l'Institution de Coordination de l'Assurance Maladie Obligatoire (ICAMO), tels qu'annexés au présent arrêté.

Article 2.- L'Institution de Coordination visée à l'article précédent est autorisée à fonctionner conformément à ses statuts.

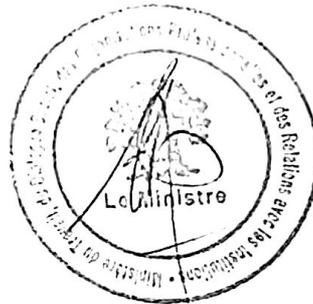
Article 3. - le présent arrêté prend effet à compter de sa date de signature.

Article 4.- Le Directeur général du Travail et de la Sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Dakar, le.....

AMPLIATIONS/

- SGG
- MSAS/CMU
- ICAMO
- DGTSS
- IRTSS



MANSOUR SY